



Montréal, le 28 juin 2007

## Évaluation des emplois : données publiées

Ayant complété l'évaluation de tous les emplois, le comité conjoint responsable du dossier publie, pour la première fois, les détails sur la démarche qui a mené à la nouvelle structure salariale.

Afin de bien répondre à toutes les questions que la transmission de ces données pourrait susciter, les directrices et directeurs syndicaux ont reçu une formation spéciale sur la démarche d'évaluation.

« Par souci de transparence, nous voulions partager le procédé et les résultats, explique le responsable syndical du dossier André Girard. Après plus de 6 ans de travaux dans ce dossier, nous sommes très fiers du travail accompli et satisfaits des résultats »

La méthodologie appliquée par le comité d'évaluation est basée sur un tableau de pondération qui se divise en quatre grandes catégories : qualifications, responsabilités, efforts et conditions de travail. Le tableau et toutes autres informations sur le plan d'évaluation sont disponibles sur le site intranet de Hydro-Québec.



Directrices et directeurs syndicaux prenant connaissance des résultats de la démarche d'évaluation

Le comité entreprend maintenant une autre importante étape soit celle d'uniformiser les descriptions d'emplois. Compte tenu de l'ampleur du travail et conformément à une lettre d'entente entre le syndicat et Hydro-Québec, les parties décrètent « un moratoire sur le traitement des demandes de révisions d'évaluations, d'assignations ou de griefs d'évaluation pendant la durée des travaux. »

Le comité d'évaluation des emplois informera les membres de toutes nouvelles informations dans ce dossier. Les membres du comité peuvent être rejoints à l'adresse courriel : [Comite\\_plan\\_evaluation\\_des\\_emplois-Specialistes@hydro.qc.ca](mailto:Comite_plan_evaluation_des_emplois-Specialistes@hydro.qc.ca)